

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ANNÉE 2025

DOSSIER INSCRIPTION

A rendre le 06/06/2025 au plus tard.

Nom :
Prénom :
Sexe (cochez) F M
Date de naissance : Age :
Adresse :
Adresse mail (obligatoire) :
Domicile : N° portable :
N° sécurité sociale :

Parents et/ou Responsable légal(e)
Nom et prénom du parent 1 :
Adresse :
Domicile : N° portable :

Nom et prénom du parent 2 :
Adresse :
Domicile : N° portable :

Situation (cochez)
 Collégien(ne) Etablissement fréquenté :Classe :
 Lycéen(ne) Etablissement fréquenté :Classe :
 Autres (précisez) :

Disponibilité(s) : (Cochez)
 Semaine du 30 juin au 4 juillet 2025.
 Semaine du 7 au 11 juillet 2025.
 Semaine du 15 au 18 juillet 2025.
 Semaine du 21 juillet au 25 juillet 2025.
 Semaine du 28 juillet au 1^{er} août 2025.

Cadre réservé à l'administration	
Date réception du dossier :	Service d'affectation :
Nom du tuteur :	
Semaine : Du.....au.....2025	

- Missions qui seront proposées :
- Espace Vert
 - Entretien des locaux
 - Communication
 - Aide à la préparation d'activité
 - Logistique
 - Archivages

A faire remplir obligatoirement par les parents ou le tuteur légal.
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra être pris en compte.

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur, En qualité de tuteur légal, autorise mon enfant :
.....

Domicilié(e) à.....

A participer à l'opération « Argent de poche » et à percevoir son indemnité en fin de mission sous la forme d'un versement en espèce.

Je certifie que mon enfant est bien domicilié(e) à l'adresse ci-dessus.

J'ai pris connaissance du contrat auquel mon enfant s'engage en participant au dispositif argent de poche.

Responsabilité Civile :

Je certifie que mon enfant a une responsabilité qui le couvre sur la durée de son engagement. Je m'engage à fournir l'attestation.

Droit à l'image

Dans le cadre des missions « Argent de Poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

- J'autorise les prises de vue de ma fille - mon fils
- Je refuse les prises de vue de ma fille - mon fils
- J'autorise la diffusion des photos sur le bulletin municipal, le site internet
- J'autorise la diffusion des photos sur les journaux locaux (Ouest-France, Le Pays Malouin)

Organisation quotidienne :

- J'autorise mon enfant à quitter seul le service auquel il est affecté, il ne sera donc plus sous la responsabilité des encadrants à partir de la fin de mission
- Je m'engage chaque jour à récupérer mon enfant à la fin de son temps de mission auprès du service auquel il est affecté, il ne sera donc plus sous la responsabilité des encadrants à partir de la fin de mission

Fait à, le/..... /.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

CONTRAT DE PARTICIPATION POUR LES MINEURS

Nom - Prénom (du participant) :

Ce contrat est un engagement tripartite : de votre enfant, de votre part (responsable légal) et de la part de la collectivité (notamment par l'encadrant de la mission) à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui sont confiées au jeune. Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la périodicité de l'activité

L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires dans la limite d'une mission par demi-journée (3 heures) avec une pause obligatoire.

Concernant l'attitude

Le jeune arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la mission ne sera pas acceptée à y participer ;

Le jeune s'engage à participer aux missions sur la totalité du temps fixé et de ce fait à ne pas quitter le lieu de la mission avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause ;

Le jeune s'engage à ne pas fumer, à ne pas consommer de l'alcool pendant la réalisation de la mission (travaux et pause).

Concernant la réalisation des activités

Les tâches qui sont confiées au jeune peuvent être salissantes. De fait, il est de sa responsabilité de se présenter avec des vêtements et des chaussures adaptées à la nature des activités auxquelles il participerait.

Le jeune doit pouvoir se consacrer à la réalisation des tâches qui lui sont confiées durant tout le temps dédié à la mission.

L'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les activités. En conséquence, les téléphones portables devront être éteints.

Un numéro de contact sera transmis aux responsables en cas d'urgence.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions

Le jeune s'engage à réaliser correctement les missions qui lui sont confiées ;

Le jeune respecte et applique les consignes qui lui sont données par les encadrants ;

Le jeune reste courtois et poli avec son entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les usagers de la collectivité mais également envers les autres participants à la mission ;

Durant son travail, le jeune ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles il intervient ;

Le jeune prend soin du matériel qu'on lui confie. Si nécessaire, il lave et range le matériel et il le remet à l'encadrant à l'issue de l'activité ;

Le jeune s'engage à respecter un devoir de réserve et à appliquer le principe de neutralité.

Indemnisation de la mission

Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par demi-journée de mission.

Sanctions appliquées en cas de non-respect d'un des points énoncés précédemment

Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche » ;

Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle le comportement du jeune n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Chaque partie atteste avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Baguer-Morvan, en deux exemplaires, le

(Noms et signatures, précédés de la mention « Lu et approuvé »

Le participant

Le représentant légal

La collectivité

Le responsable du service

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1- LE JEUNE

Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Garçon Fille

2- RESPONSABLE DU JEUNE

Nom : Prénom :

Adresse:

.....

Tél : Portable :

Tél. prof parent 1 : Tél prof parent 2 :

3- MEDECIN TRAITANT

Nom :

.....

Adresse:

.....

Tél :

4- VACCINATION

JOINDRE LES PHOTOCOPIES DU CARNET DE VACCINATIONS

Si le jeune n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical du médecin traitant.

5- RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Le jeune suit-il un traitement médical régulier ? OUI NON

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants. Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance



ALLERGIES

Asthmes :

Médicamenteux :

OUI NON

OUI NON

Alimentaires :

Autres :

OUI NON

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....
.....
.....
.....

DIFFICULTÉS DE SANTÉ (maladie, accident, hospitalisation, opération) en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....
.....
.....
.....

6- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS (Port de lunettes, lentilles, prothèses auditives, autres) précisez :

.....
.....
.....
.....

Je soussigné responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'encadrant du jeune à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état du jeune.

Date :

Signature :

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte vitale)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- 1 exemplaire du contrat de participation (2^{ème} exemplaire à conserver après signatures)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation parentale
- Fiche Sanitaire de liaison